

Potentiel de croissance des actions : sécurité d'un CPG

Ce CPG à moyen terme est une façon de participer à **la croissance de titres de sociétés canadiennes**, sans risquer de perdre votre capital initial. Il offre un potentiel de rendement lié à celui d'un groupe de 15 grandes sociétés canadiennes.

Caractéristiques du produit	
Durée	
Placement minimal	
Taux de rendement maximal pour la durée	
Protection complète du capital	

Portefeuille de référence

Entreprise (pondération égale)

- Banque TorontoDominion (La) (TD)
- Banque Canadienne Impériale de Commerce (CM)
- Banque du Nouveau-Écosse (La) (BNS)
- BCE Inc. (BCE)
- Telus Corporation (T)
- Banque Nationale du Canada (NA)
- Power Corporation du Canada (POW)
- Banque Royale du Canada (RY)
- Magna International Inc. (MG)
- Nutrien Ltd. (NTR)
- Fortis Inc. (FTS)
- Suncor Energy Inc. (SU)
- Enbridge Inc. (ENB)
- TC Énergie Corporation (TRP)
- Manulife Financial Corp (MFC)

Ce CPG vous convient-il?

Ce CPG pourrait vous convenir si vous :

- souhaitez diversifier votre portefeuille en y ajoutant un placement à moyen terme; désirez que votre capital soit protégé;
- acceptez de renoncer à un rendement garanti pour bénéficier d'un placement qui offre le potentiel de rendement supérieur lié aux marchés;
- n'aurez pas besoin de retirer votre argent avant l'échéance.

Principaux avantages

Ce CPG est une excellente façon de tirer parti du rendement d'un portefeuille composé des titres de 15 grandes sociétés canadiennes, sans risquer de perdre votre capital initial.

- Protection du capital – Votre placement initial vous est remis en entier à l'échéance du CPG
- Potentiel de rendements supérieurs liés à la performance d'un portefeuille composé d'actions canadiennes
- CPG conçu en partenariat avec BMO Marchés des capitaux^{MD}, chef de file dans la création de solutions de placement novatrices
- Garanti par la Banque de Montréal
- Admissible à la protection de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), jusqu'à concurrence de la limite applicable



Pour communiquer avec nous



Passez à votre succursale de BMO Banque de Montréal pour parler à un professionnel en placement



Consultez notre site Web au bmo.com/cpgprogressif



Appelez le Centre contact clientèle de BMO Banque de Montréal, au **1.877.225.5266**



Ici, pour vous.^{MD}

Le CPG Croissance BMO est émis par la Société hypothécaire Banque de Montréal et garanti par la Banque de Montréal. Le montant en capital d'un CPG Croissance BMO est garanti et remboursable à l'échéance, mais rien ne garantit que le CPG produira un rendement lié à la performance des titres sous-jacents. Le taux de rendement payable pour la durée, le cas échéant, correspond au rendement du portefeuille de référence et ne peut être inférieur à zéro ni supérieur au taux de rendement maximal pour la durée. Le rendement du portefeuille de référence, le cas échéant, est déterminé sans égard aux dividendes ou aux distributions versés sur les titres et représente la moyenne simple des variations en pourcentage de la valeur de chaque titre du portefeuille de référence pendant la durée du CPG. Le taux de rendement pour la durée n'est pas un taux de rendement annuel, mais le taux de rendement établi sur la durée entière du CPG. Si des perturbations du marché ou d'autres circonstances spéciales ont une incidence sur le calcul du rendement, l'agent de calcul peut reporter ou rajuster le calcul ou le paiement des intérêts, remplacer un titre sous-jacent ou en déterminer la valeur estimative, ou déterminer autrement le montant des intérêts devant être versés, le cas échéant. Vous pouvez obtenir les modalités du CPG Croissance BMO dans n'importe quelle succursale de BMO Banque de Montréal.

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

* Non composé.